

Une formation pertinente au questionnement éthique

L'exemple d'un master en éthique du soin et recherche des universités de Toulouse 3 et Montpellier.

*Le professeur
Louis Bujan est
codirecteur de master
« Éthique du soin et
recherche (philosophie, médecine,
droit) », Unité DEFE
(développement
embryonnaire, fertilité,
environnement),
Inserm1203, universités de
Toulouse 3 et Montpellier.*

Les progrès scientifiques et technologiques, les différentes possibilités d'actions sur l'humain, les conséquences des interactions environnement-homme questionnent l'homme, l'humanité et les générations futures. L'ampleur des questions est proportionnelle au nombre des possibles. La mutation de la technologie, utile en tant qu'outil au développement de la technoscience, ayant une emprise sur l'homme lui-même, générant des changements comportementaux, créant de nouvelles façons d'être et de penser à l'échelle planétaire, déterminant des usages « non anticipés » (Hottois, 2002), impose un questionnement éthique constant, et ce, d'autant plus que les interrelations entre technoscience et économie sont réelles. « *Tout ce qui est faisable sera nécessairement réalisé* » tel est le principe de Gabor (prix Nobel de physique, 1971). Pour autant, ne doit-on pas s'interroger sur le sens de nos actions ? Ne doit-on pas s'interroger sur la responsabilité de l'homme face aux incertitudes engendrées par la vitesse des inter-

ventions technologiques, sur la responsabilité vis-à-vis de l'autre et vis-à-vis des générations futures ?

Dans le domaine du soin et de la recherche, les progrès scientifiques et médicaux améliorent le pronostic vital de nombreuses maladies, permettent une meilleure santé, et nul ne saurait mettre en question ces aspects bénéfiques. Cependant, si la crise de ces deux dernières années, due à la pandémie de covid, a fait apparaître au public de nombreuses questions d'éthique, ce questionnement éthique est permanent dans le soin, qui interroge le début de la vie, la recherche biomédicale, la fin de vie, la génétique, la procréation, l'accès aux soins, les inégalités de santé, le numérique et l'intelligence artificielle en santé... Tous les champs du soin et de la recherche se doivent de susciter une réflexion éthique.

Si ce questionnement éthique est ancien (voir le serment d'Hippocrate, Aristote...), il a été remis en avant au ^{xx}e siècle. Notamment, la déclaration d'Helsinki – rédigée en 1964 et révisée de nombreuses fois par l'Association médicale mondiale (AMM) – pose des principes éthiques dont l'objectif est de fournir des recommandations aux médecins et aux autres participants à la recherche médicale sur des êtres humains. Plus récemment, de nombreux textes de loi ont garanti une place majeure au patient ou au volontaire pour la recherche biomédicale avec au centre l'autonomie du sujet. Toutefois, la rapidité des progrès scientifiques fait apparaître des possibles non envisagés par la loi, possibles pouvant être bienfaisants ou malfaisants (le *pharmakon* des Anciens). Par exemple, le numérique et l'intelligence artificielle rendent des services considérables en imagerie médicale, mais peuvent être des outils redoutables de manipulation des individus. L'édition génique (modification, correction du génome) peut être fort utile pour lutter contre certains cancers ou maladies génétiques, mais pourrait aussi être utilisée pour modifier le génome de nos enfants en fonction du désir des parents ou, pourquoi pas, de la société.

**Tous les
champs du
soin et de la
recherche
se doivent
de susciter
une réflexion
éthique.**

Cette réflexion éthique n'est pas théorique, mais, bien appliquée, elle tend vers une prise de décision et doit faire réfléchir sur le sens de nos actes.

Ces brefs éléments introductifs soulignent la nécessité impérieuse du questionnement éthique. Cette réflexion éthique n'est pas théorique, mais, bien appliquée, elle tend vers une prise de décision et doit faire réfléchir sur le sens de nos actes, sur notre responsabilité pour la personne vulnérable, pour les générations futures et pour l'environnement (Potter, *Bioéthique*, 1970). Dans ce contexte, le master « Éthique du soin et recherche (philosophie, médecine, droit) » est une formation de haut niveau en éthique qui a pour objectif de croiser les méthodes et méthodologies des trois champs disciplinaires, c'est-à-dire la philosophie, la médecine et le droit autour de l'éthique du soin et de la recherche. L'originalité de ce master est d'être une formation interdisciplinaire co-accréditée par trois universités : Toulouse 1 – Capitole (Faculté de droit et sciences politiques, Pr Xavier Bioy¹), Toulouse 2 – Jean Jaurès (Département de philosophie, Pr Flora Bastiani²), Toulouse 3 – Paul Sabatier (Faculté de santé, Pr Louis Bujan³ et Pr Olivier Hamel⁴).

La formation se déroule sur deux ans (M1 et M2) et s'adresse à un public d'étudiants initiaux, mais également au public déjà engagé dans la vie professionnelle (par exemple : infirmiers, cadres, médecins, enseignants, ingénieurs, juristes...). Elle peut se faire dans le cadre de la formation continue rémunérée. Pour les personnes qui ne peuvent se libérer pour suivre les cours, l'ensemble de l'enseignement de philosophie et de droit peut se faire à distance (SED, service d'enseignement à distance). Mais, les modules en médecine, d'une durée de 3 jours, sont obligatoirement en présentiel. Les personnes avec un bagage dans deux des trois disciplines peuvent, après évaluation de leur dossier, être admises directement en M2.

1- Xavier Bioy, professeur de droit public, Faculté de droit, université Toulouse 1.

2- Flora Bastiani, maîtresse de conférences en philosophie, université Toulouse 2.

3- Louis Bujan, professeur de biologie et médecine de la reproduction, andrologie, université Toulouse 3.

4- Olivier Hamel, professeur de santé publique orale, odontologie, université Toulouse 3.

Une trentaine d'enseignants des différentes disciplines sont impliqués dans le master. Une limitation du nombre d'étudiants est mise en place de façon à favoriser de réelles interactions entre les étudiants, issus de domaines différents, et les enseignants : 10 étudiants par composante, soit 30 étudiants par promotion. Ces interactions entre disciplines différentes tant au niveau des enseignants qu'au niveau des étudiants constituent la force et l'intérêt de la formation. Les enseignements se déroulent sous forme de cours ou de séminaires. Le lecteur trouvera la liste des unités d'enseignement sur le blog du master et sur le site de chaque université⁵. En première année, sont abordés les principaux thèmes suivants : épistémologie – médecine et sciences du vivant ; droit des libertés fondamentales ; histoire de la médecine ; histoire de la notion d'éthique ; droit et risque ; procréation et vie commençante ; éthique du soin et fin de vie ; initiation à la recherche et au management de la santé. En seconde année : épistémologie de la biologie contemporaine ; droit de la santé ; histoire de la notion d'éthique ; questions d'éthique contemporaine ; bioéthique et liberté ; gestion du risque en santé publique ; inégalités de santé ; recherche médicale.

En M2, un stage d'observation de 50 heures est effectué au sein d'une structure ayant affaire au soin (service hospitalier ou externe, comité d'éthique, service de protection de l'enfance, etc.) ou d'une structure juridique (cabinet d'avocat, par exemple). L'objectif de ce stage est d'inclure l'étudiant dans un milieu agissant et lui permettre, à partir d'une situation (clinique, juridique, etc.) soulevant des questions éthiques, d'élaborer une réflexion suivie d'une prise de décision à la lumière de l'enseignement reçu dans le champ des trois disciplines. Le stage peut, suivant les opportunités et les possibilités des étudiants, être plus long au sein d'unités de recherche. Enfin, le principal temps du M2 est le travail de recherche qui se conclura par la rédaction du mémoire de master et sa soutenance devant le jury pluridisciplinaire. Le sujet peut être initié en M1

5- <https://blogs.univ-tlse2.fr/master-ethiquedusoin/>

éventuellement, mais doit être fixé au premier trimestre de M2. L'étudiant aura au minimum deux codirecteurs issus de disciplines différentes. Par ailleurs, une place importante est réservée à la recherche et les étudiants peuvent organiser avec l'aide des enseignants des *master class* et des journées d'étude. Le master est adossé aux trois équipes de recherche correspondant aux spécialités : Équipe ERRAPHIS⁶ EA 5031 pour UT2 (Université Toulouse 2) ; Institut Maurice Hauriou EA 4657 pour UT1 (Université Toulouse 1) ; Unité DEFE⁷ Inserm⁸ 1203 pour UT3 (Université Toulouse 3).

Ne pas aborder cette réflexion éthique, c'est se lancer dans une marche en avant, automatisée par « le progrès » mettant en jeu l'avenir de l'homme et de son environnement et questionnant la notion de responsabilité.

L'ensemble de la formation amène à développer une capacité de réflexion, de diagnostic et d'intervention dans les domaines de l'éthique médicale et des pratiques de soins et, plus généralement, dans le domaine des questions soulevées par le développement des nouvelles potentialités scientifiques et techniques d'intervention sur le vivant. L'auditeur, à la fin du cursus, aura les compétences pour approfondir la connaissance des questions éthiques posées par les avancées technoscientifiques, pour développer une expertise dans l'analyse éthique des situations de par son approche interdisciplinaire, pour se former à la recherche transdisciplinaire. Face à l'élargissement du champ des possibles, face aux enthousiasmes de certains et aux inquiétudes d'autres, confrontés aux perspectives de la technoscience et du libéralisme excessif, face aux questions posées par le changement climatique et par les inégalités de santé, mais pas seulement de santé, la réflexion éthique s'avère nécessaire, voire obligatoire, avant prise de décision et de responsabilité. Ne pas aborder cette réflexion éthique, c'est se lancer dans une marche en avant, automatisée par « le progrès » mettant en jeu l'avenir de l'homme et de son environnement et questionnant la notion de responsabilité.

6- Équipe de recherche sur les rationalités philosophiques et les savoirs (ERRAPHIS).

7- Développement embryonnaire, fertilité et environnement (DEFE).

8- Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).